

Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X
Numéro 126 — JANVIER 2005 Paraît le dernier dimanche du mois

Éditorial : Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 67

Chers amis et bienfaiteurs,

Qu'en ces jours bénis où nous célébrons l'Avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Enfant Nouveau-né vous comble de ses bienfaits. Nous Lui demandons qu'il vous rende au centuple vos générosités et votre dévouement !

La Nativité est si remplie de leçons pour notre temps. En particulier, le Dieu parmi nous, le Vrai Dieu, Éternel et Tout Puissant, Créateur de toutes choses et Souverain absolu vient au milieu de nous pour nous sauver.

Tout en faisant diligence et usant au mieux des moyens qu'Il nous donne, nous devons TOUT attendre de Lui. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » « C'est



la volonté du Père que vous portiez beaucoup de fruits. » Ces deux phrases ne sont pas du tout contradictoires, mais complémentaires, elles indiquent l'effort personnel et la coopération qui doit accompagner la grâce de Dieu. Elles nous disent que avec Notre Seigneur, nous pouvons tout, quelle que soit la situation dans laquelle nous nous trouvons, et spécialement la nôtre, en ce XXI^e siècle de décadence inouïe. Les temps que nous vivons pourraient en décourager plus d'un. La rébellion contre Dieu se fait de plus en plus ouverte, manifeste, blasphématoire, dans le monde entier. L'Eglise

semble comme inerte, hébétée et sans force devant ce nouveau déluge.

Plus que jamais, nous devons tout regarder sous le regard de la foi, cette foi qui vainc le monde, qui donne le courage de continuer le combat, cette foi avec laquelle on résiste même au démon. *Cui resistite fortes in fide – Résistez-lui forts dans la foi (1^{ère} épître de S. Pierre 5, 9).*

C'est bien cette foi qui nous fait reconnaître dans le petit nouveau-né de la crèche notre Dieu, le Verbe fait chair, Sauveur du monde et qui nous demande de tout miser sur Lui. *Venite adoremus ! Venez, adorons-Le !*

Nous voulons saisir l'occasion de cette lettre pour vous communiquer le courrier que nous avons envoyé

au Cardinal Castrillon Hoyos au mois de juin. Elle exprime notre situation inchangée vis-à-vis de Rome.

Que Notre Dame vous protège en cette année nouvelle et nous obtienne à tous cette fidélité jusqu'au bout qui nous sauvera ; qu'avec l'Enfant Jésus elle vous bénisse, comme le dit si bien la Liturgie : *Nos cum prole pia, benedicat Virgo Maria – Qu'avec son Saint Enfant, nous bénisse la Vierge Marie.*

Avec toute notre gratitude, en la Fête de Noël 2004

+ Bernard Fellay

ROME ET LA FRATERNITÉ SAINT PIE X :

MGR FELLAY
ÉCRIT AU CARDINAL
CASTRILLON HOYOS

PAGE 2

MAIS QUE SE PASSE-T-IL DONC À FOUR PLACE ?

LES TRAVAUX
ET LA NOËL

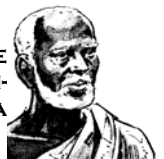
PAGE 3 ET 4



PIEKAYA :

IL Y A TANT DE
CHOSSES À CHAN-
GER DANS LA
VIE... QUOI !

- PAGE 4



UNE PAGE D'ÉVAN- GILE :

MÊME TOUT
DONNER N'EST
PAS FORCÉ-
MENT SUFFIRE

PAGE 5 ET 6



CHRONIQUE DE JANVIER

PAGE 7 ET 8



Lettre de Monseigneur Bernard FELLAY, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X au Cardinal CASTRILLON HOYOS, Préfet de la Commission romaine *Ecclesia Dei*

Menzingen, le 6 juin 2004

Eminence Révérendissime,

Votre lettre du 30 décembre, lettre de vœux et de nouvelle proposition d'accord nous est bien parvenue. Nous avons beaucoup tardé à y donner réponse car elle nous laisse perplexe. Permettez-moi d'essayer d'y répondre avec le maximum de franchise, seul moyen d'aller de l'avant.

Nous sommes sensibles à vos efforts et à ceux du Saint Père pour nous venir en aide, et nous voyons que ce geste d'ouverture de votre part est certainement très généreux, par suite, nous craignons beaucoup que notre attitude et notre réponse ne soient pas comprises. Lorsque nous avons émis notre requête de deux préalables tout au début de nos discussions, et que nous avons plusieurs fois répété notre demande, nous indiquions tout simplement une démarche à suivre ontologique, nécessaire : avant de lancer le tablier d'un pont, il est indispensable de construire les piles de celui-ci. Sinon l'entreprise sera vouée à l'échec. Nous ne voyons pas comment nous pourrions arriver à une reconnaissance sans passer par un certain nombre d'étapes.

Parmi ces étapes, la première nous semble être le retrait du décret d'excommunication. L'excommunication frappant les orthodoxes a pu être levée sans que ceux-ci n'aient en rien changé leur attitude envers le Saint Siège, ne serait-il pas possible de faire une chose semblable à notre égard, à nous qui ne nous sommes jamais séparés et avons toujours reconnu l'autorité du Souverain Pontife, telle que l'a défini le concile Vatican I. Lors de notre sacre en 1988 nous avons prêté le serment de fidélité au Saint Siège ; nous avons toujours professé notre attachement au Saint Siège et au Souverain Pontife, nous avons pris toutes sortes de mesures pour bien montrer que nous n'avons pas l'intention de monter une hiérarchie parallèle : il ne devrait tout de même pas être si difficile de nous laver de l'accusation de schisme...

Et en ce qui concerne la peine pour la réception de l'épiscopat, le code de Droit canonique de 1983 prévoit que la peine maximale ne doit pas être appliquée dans le cas où un sujet a agi sous la nécessité *subjective*. Si le Saint Siège ne veut pas accorder qu'il y ait état de nécessité objective, il devrait pour le moins admettre que nous percevons les choses ainsi.

Une telle mesure serait reconnue comme une ouverture réelle de la part de Rome et elle créerait un nouveau climat, nécessaire pour aller plus avant.

En même temps, la Fraternité se soumettrait à ce que nous pourrions appeler analogiquement une visite *ad limina*, le Saint Siège pourrait nous observer et examiner notre développement sans qu'il y ait pour l'instant davantage d'engagement des deux côtés.

En ce qui concerne les formules que vous nous demandez de signer, elles supposent un certain nombre de conditions que nous ne pouvons accepter et qui nous laissent fort mal à l'aise.

Les propositions supposent que nous soyons coupables et que cette culpabilité nous a séparés de l'Eglise. Pour réparer, et pour s'assurer de notre orthodoxie, on nous demande une sorte de profession de foi limitée (le concile Vatican II et le *Novus Ordo*).

La plupart de nos prêtres et fidèles ont dû faire face directement à l'hérésie, souvent au scandale liturgique grave, provenant de leurs propres pasteurs, tant des prêtres en charge que d'évêques. Toute l'histoire de notre mouvement est marquée par une suite tragique de faits de ce genre, jusqu'à ce jour où continuent de nous joindre religieux, séminaristes et prêtres qui ont dû faire la même expérience. Vous ne pouvez pas demander d'amende honorable ou de contrition parce que, seuls, délaissés des pasteurs et trahis par eux, nous avons réagi pour conserver la foi de notre baptême ou pour ne pas déshonorer la divine Majesté. Il est impossible d'analyser les sacres de 1988 sans considérer le tragique contexte dans lequel ils se sont déroulés. Sinon, les choses deviennent incompréhensibles et la justice ne peut plus y trouver son compte.

De plus, il est souvent mentionné que notre statut serait une concession, et que l'on nous accorderait une situation due à notre « charisme propre ».

Faut-il rappeler que ce à quoi nous sommes attachés est le patrimoine **commun** de l'Eglise catholique romaine ? Nous ne demandons ni ne voulons de statut particulier dans le sens qu'il serait la marque d'un particularisme, mais nous voulons une place « normale » dans l'Eglise. Tant que la

messe tridentine sera considérée comme une concession particulière, nous restons des marginalisés, dans une situation précaire et suspecte. C'est aussi dans cette perspective que nous réclamons un **droit qui n'a jamais été perdu** : celui de la messe pour tous. C'est déjà léser ce droit que de le réduire à un indult (qui plus est provisoire selon certaines voix romaines).

Dans la situation actuelle où tout ce qui est de saveur traditionnelle devient immédiatement suspect, nous avons besoin d'un protecteur et défenseur de nos intérêts auprès de la Curie. Il s'agit bien davantage de représenter la Tradition à Rome que d'établir un délégué du Saint Siège aux affaires traditionnelles, comme c'est le cas pour *Ecclesia Dei* aujourd'hui. Pour que cet organisme ait quelque crédibilité et corresponde à son but, il est important qu'il soit composé de membres provenant de la Tradition catholique.

Accomplir une « reconnaissance » sans avoir d'abord réglé dans leur principe ces questions, c'est vouer « l'accord pratique » que l'on nous propose à l'échec, car demain nous espérons bien agir avec la même fidélité qu'aujourd'hui à la Tradition catholique.

Voulant conserver la franchise avec laquelle nous traitons de ces questions, (ce qui n'est pas une question d'arrogance ou de manque de charité), nous serions condamnés demain comme nous l'avons été hier.

Au baptême s'établit un contrat entre l'âme chrétienne et l'Eglise : « que demandez-vous de l'Eglise ? » « - la foi ». C'est ce que nous réclamons de Rome : que Rome nous confirme dans la foi, la foi de toujours, la foi immuable. Nous avons le droit strict de réclamer cela des autorités romaines et nous ne pensons pas pouvoir progresser **réellement** vers une « reconnaissance » tant que

Rome n'aura pas montré sa volonté concrète de dissiper le nuage qui a envahi le temple de Dieu, obscurci la foi et paralysé la vie surnaturelle de l'Eglise sous le couvert d'un Concile et de ses réformes subséquentes.

En espérant que cette lettre apporte sa contribution au dépassement de l'immobilité actuelle, nous Vous assurons, Eminence, de nos prières quotidiennes pour l'accomplissement de Votre lourde charge en cette heure grave de la sainte Eglise.

+Bernard Fellay



Participants à la Tontine de l'Enfant Jésus de Prague, du Juvénat du Sacré Cœur

Nous invitons les personnes nommées ci-dessous à se présenter au Juvénat (Rio), avant le 1er mai 2005, pour le remboursement de la Tontine. Ce délai passé, le totalité de leur cotisation échouera au Juvénat.

Tontine 2001-2002

53. AHOLOU François
67. MAVOUNGOU Madeleine
12. ANTCHOUET ROGANDJI e José
33. MBATCHI Georgette
26. AUNOUVIET Hortense
31. MINKO Caroline
27. AUNOUVIET BAWE Anne Christelle
40. MOUCKAGA Claudine
46. BERRE Hervé
47. MOUENDOU Longin
48. BETOE BE MBA Christiane
64. NDENGUINO Pierrette
56. BUSQUE Marcelle
38. NDOUMBA Appoline
29. DO MARCOLLINO Jeanne
60. NGOUSSOU Isabelle
62. ESSONE NDONG Laurent Thierry
1. NGUEMA Delphine
54. FATOU Germaine Marie
30. NZAHOU Annie Pulcherie Marie
52. GOUANDJI Rosalie

58. NZAOU KOUMBA Jeanne d'Arc
63. IGABOYI Marie Odile
51. OSSIMA Gilberte
7. IVELA Perrine

TONTINE 2002-2003

44. ALIZET MEPIAT Yanicette
38. MANITHOU Marie Andréa
39. ANTCHOUET ROGANDJI José
43. MEPIAT Georgette
10. AULELEY Marie Louise
25. MIDOUMBI Anicet
53. AYITO Rosaire
31. MINKOUE Philomène Epiphanie
51. AYIVEGHE Christine
11. MOUENKOULA Agathe
42. BENDOME Juliette
45. MOUNGA Gertrude
21. BOKA Germaine
12. MOUNGUENGUI GUITU Ange Gabriel
23. BOUTANDOU Boutandou
35. MOUSSAVOU Anicet

26. DJOSSOU Antoine
22. NDOMBI Bernadette
41. ESSAMOV Ivan Karl
20. NYARE Alphonse
30. FAUBERT Marie Hélène
9. OGANDAGA Yvette
50. GOUANDJI Rosalie
8. SENOU Yaovi Thomas
52. IVELA Perrine
18. SOMBO Roger

TONTINE 2003-2004

5. BABICKA Angèle
10. MABICKA Georgette
16. BENDOME Juliette
12. MBOUMBA BOUSSOUGOU Annette
8. BERRE Hervé
7. MONGONGA Christ
14. EZOUGOU NWEKAYE Inès Gracia
6. MOUSSAVOU Léa
3. IBINGA Denise
11. SIMBOU NYAMA Charlene

Mais que se passe-t-il donc à Four-Place ?

La chronique de Noël, racontée par Roland, Marie-Dominique, François et Davy Gontran

Arrivée

Le soleil est haut, la chaleur est forte, nous sommes sous l'équateur. Accueilli par les fourous, le Père Groche arrive mi-novembre au village de Four Place avec de nouveaux missionnaires. Un enfant de la Mission Saint-Pie-X, François Essone, et deux musulmans seront chargés de bâtir la maison des Pères près de la Chapelle Saint-Patrick. Le Père Supérieur donne les directives. D'abord, il faut apprêter le terrain, ensuite les fondations et enfin le soubassement.

Apprêter le terrain

Une semaine durant, François, aidé de la générosité des villageois, débrousse la propriété des Pères, dégage la haute herbe à la machette et tond la pelouse. Le tout dans une ambiance de pronostiqueurs. Les avis sont partagés :

- « Les Pères viennent construire une menuiserie pour aider le village »
- « Les Père font une église plus grande »
- « Les Pères construisent une école pour les enfants »
- « Les Pères bâtissent une maison de repos pour les vieux du village. »

Malgré les lumières de Marie-Dominique, catéchiste de la Chapelle Saint Patrick de Four Place, les villageois restent persuadés que l'on construit pour eux. Cette concrétion permet de dégager le terrain au-delà de nos espoirs. En fin de journée, avec simplicité, les Fourplaciens concluent : « Nous avons travaillé pour le Bon Dieu ! » et rentrent dans leurs chaumières.

Les fondations

Le Père Groche, venu quelques jours après visiter la Chapelle Saint-Patrick, donne le coup d'envoi des travaux, s'assure que le matériel de construction est bien réceptionné et permet à Marie-Dominique de prendre quatre fidèles pour faire les « fouilles ». Tout de suite, les noms des Messieurs Jean-Basile, Hugues, Joseph et Pierre-André sont retenus. Ils sont aussitôt avertis et accueillent cette proposition avec joie.

Les fouilles terminées, le béton coulé, c'est alors le travail de nos amis les musulmans qui débute. Ils montent les briques et Monsieur François, pour faire rapidement avancer les travaux, prépare le ferrailage. « Ferrailleur, cela ne demande pas des diplômés universitaires ! » lui avait dit le Père Groche. Les enfants du catéchisme et ceux de l'école

publique de Four Place nous approvisionnent en eau. Le chantier avance.

Idée

C'est l'approche de Noël. Monsieur Roland prépare la crèche au pied de la statue de la Sainte Vierge. Ce n'est pas facile car les fourous, les « quakies » et les moustiques de jour sont aussi présents. Marie Dominique, qui apporte le déjeuner au chantier, regrette qu'il n'y ait pas d'activité ce Noël pour occuper les villageois qui attendent habituellement la Messe de minuit depuis 18 heures. « Un théâtre peut faire l'affaire. » L'idée est mûrie en une fraction de seconde. Monsieur François propose pour des raisons de temps – Noël est dans trois jours – de faire une crèche vivante. Le même jour à 18 heures, après le chapelet, les enfants de Four Place sont au parfum, et le lendemain dans le bain. Monsieur François écrira le scénario et fera la mise en scène. Marie Dominique apprendra les textes aux enfants et Monsieur Roland préparera le décor. Le jour suivant, c'est la première répétition.

La crèche et la scène

La crèche est terminée, bravo Monsieur Roland ! Une crèche magnifi-

que dans un décor de forêt équatoriale à proximité d'une église en pierre gravées sur du carton au milieu des montagnes de champignons dorés et argentés. Le tout surplombé d'une magnifique étoile sur un fond de tableau bleu nuit étoilé. Les bergers, les moutons, l'âne et le bœuf et la sainte Famille achèvent l'œuvre. C'est aussi le même décor qui se dessine dehors sur la terrasse de la Chapelle Saint-Patrick. On prévoit en plus quelques maisons de Bethléem et le trône d'Hérode. La scène du théâtre est prête. Les planches de coffrage et les briques serviront de bancs aux spectateurs.

Théâtre

Le Père Nicolas est arrivé, accompagné par Davy Gontran. Il vient passer Noël à Four Place, célébrer la Messe de Minuit et du dimanche. C'est agréable de voir un Père de la Mission. Les fidèles sont déjà en fête car ils savent que la Messe sera belle. Les messieurs nettoient leurs costumes, et les dames leurs pagnes solennels, afin d'être beaux quand Jésus arrivera. Mais avant, dès 20 heures, les applaudissements chas-

saient les moustiques à chaque fermeture du rideau. Le théâtre connut un véritable succès à la plus grande joie du Père Nicolas et des fidèles, d'autant plus que c'était la première représentation théâtrale depuis la création de ce village.

La Messe de Noël

Après le théâtre, commencent les confessions. Le Père Nicolas prend la place du saint Curé d'Ars. Dans la Chapelle Saint-Patrick de Four Place, les lampes à pétrole ont cédé la place aux huit néons éclairés par « le groupe ». L'autel fleuri par de très beaux becs-à-canards respandit à la lueur des cierges. Aux chants de « Douce Nuit » et d'« Il est né le divin Enfant », le Père Nicolas présente l'offrande à Dieu et se surpasse dans son sermon, afin que les fidèles reçoivent le Dieu qu'ils ont offensés et qui dans sa Bonté vient Lui-même sur terre pour réparer cette offense. Monsieur Roland traduit le sermon en pounou et les fidèles hochent la tête, c'est la preuve que le message est bien reçu.

A la fin de la Messe, débute le pèlerinage à la crèche. A défaut de l'or,

de l'encens et de la myrrhe, les fidèles posent leurs prières et des pièces d'argent au pied du Sauveur nouveau-né.

Un fait extraordinaire ! Les protestants du village, qui n'ont pas pu tenir leur culte car leur groupe électrogène est tombé en panne, sont venus assister à la Messe de minuit à la Chapelle Saint-Patrick. Quelle joie pour la communauté catholique de Four Place qui a vu là un signe de la Nativité pour raffermir leur Foi en ce jour de Noël ! Elle garde en mémoire ces paroles de l'ange : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Il y a tant de choses à changer dans la vie, quoi !

Le Carême arrive, vite même. Et je vous vois déjà, mes chers frères Piekaya, faire la grimace à l'approche de ce temps de pénitence, de jeûnes et de privations, où il va falloir arrêter les amusements et les péchés pour de bon. Car cette année, nous avons trop des raisons de bien faire notre Carême : il y a trop des péchés et le Bon Dieu semble en avoir assez.

On a beaucoup palabré sur la grande catastrophe des belles plages de l'Océan Indien ce mois-ci. Et on a raison de s'inquiéter, car on dirait bien que ce serait une punition du Bon Dieu à cause de nos péchés à nous zôtres les hommes-là. Le monde entier a fait des tas de minutes de silence et envoyé des tas de milliards de dollars, d'euros et de francs CFA pour secourir les quelques deux cents cinquante mille victimes. Bon. Bien. Très bien, même. Ensevelir les morts et secourir les pauvres sont des œuvres de miséricorde temporelle. Mais moi, Piekaya, qui n'ai jamais ma langue – ni ma plume – dans ma poche, je dirai cependant trois choses :

Primo, qui a pensé à prier pour toutes ces pôvres âmes emportées par un brusque voyage qui fixe pour chacune son sort éternel ? Car ce n'est pas l'ambiance des plages et des hôtels de luxe qui les a préparées à la bonne mort. Et tous les milliards de la terre ne leur ouvriront jamais le Ciel. Nous chrétiens, par contre, nous pouvons quelque chose pour elles... par nos prières ! Et c'est mieux que des minutes de silence qui ne veulent rien dire !

Deuzio, à qui ou à quoi vont servir tous ces milliards ? Si c'est pour reconstruire des hôtels et des « plages de luxe », alors là, c'est un très mauvais calcul. C'est un affront direct à la Justice de Dieu : quand Dieu punit aussi sévèrement, on n'a pas trop intérêt à recommencer les mêmes bêtises. On ferait mieux de se faire petit-petit comme le coupé-coupé.



Tertio : à quand sera notre tour ? Car nous avons trop des péchés dans notre Gabon-là ! Nous ne sommes certainement pas meilleurs que nos frères asiatiques. Alors, pourquoi le Bon Dieu ne nous punirait-Il pas nous aussi ?... Que Notre Dame de Libreville, Reine du Gabon, nous en préserve.

Alors, vive le Carême, mes chers frères Piekaya ! Faisons pénitence vivement et vite pour changer notre vie et la diriger vers Dieu dont nous sommes toujours trop loin. Car, comme dit la chansonnette : il y a tant de choses, tant de choses à changer dans la vie... quoi !

Allez, bon Carême... Oooh !

Piekaya

Dieu et le Barbier

Un homme entra dans un salon de coiffure pour se faire couper les cheveux et tailler sa barbe comme il le faisait régulièrement. Il entama la conversation avec le barbier. Ils discutèrent de sujets nombreux. Soudain, ils abordèrent le sujet de Dieu. Le barbier dit :

- Écoute, je ne crois pas que Dieu existe comme tu le dis.

- Pourquoi dis-tu cela ? répondit le client.

- Bien, c'est facile, tu n'as qu'à sortir dans la rue pour comprendre que Dieu n'existe pas. Dis-moi, si Dieu existait, y aurait-il tant de gens malades ? Y aurait-il tant d'enfants abandon-

nés ? Si Dieu existait, il n'y aurait pas de souffrance ni de peine. Je ne peux imaginer un Dieu qui permet toutes ces choses.

Le client s'arrêta un moment pour penser mais il ne voulut pas répondre pour éviter toute confrontation, et peut-être aussi pour que le barbier ne risque pas de le taillader par un faux mouvement dans l'ardeur de la discussion !... Le barbier termina son travail et le client sortit du salon.

Tout de suite après sa sortie, il vit un homme dans la rue avec de longs cheveux et une barbe ; il semblait bien qu'il avait été longtemps sans s'être occupé de lui-même car il avait l'air vraiment négligé. Le client retourna donc dans le salon et dit au barbier :

- Tu sais quoi ? Les barbiers n'existent pas.

- Comment ça, les barbiers n'existent pas ? demanda le barbier. Ne suis-je pas ici et ne suis-je pas un barbier moi-même ?

- Non! s'écria le client. Ils n'existent pas parce que s'ils existaient, il n'y aurait pas de gens avec de longs cheveux et la barbe longue comme cet homme qui marche dans la rue.

- Ah, les barbiers existent. Ce qui arrive, c'est que les gens ne viennent pas à moi.

- Exactement ! affirma le client. Tu l'as dit : Dieu existe. Ce qui arrive c'est que les gens ne vont pas à LUI et ne LE cherchent pas, c'est pourquoi il y a

« Le soir venu, quand le soleil se fut couché, on lui amena tous les malades et les possédés. La ville entière était rassemblée devant la porte. Il guérit tous les malades affligés de diverses maladies ; il chassa aussi tous les démons, mais il ne les laissait pas parler parce qu'ils le connaissaient. Le matin, longtemps avant le jour, Jésus s'étant levé sortit et s'en alla dans un lieu solitaire et, là, il priait. Simon et ceux qui étaient venus avec lui se mirent à sa recherche. Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te recherchent. Il leur répondit : Allons ailleurs, dans les bourgs voisins, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu. Il s'en alla donc prêchant dans leurs synagogues, à travers toute la Galilée, et chassant les démons. » (Marc 1, 32-39)

Il est dans la nature de Dieu, souverain Bien, de **se communiquer souverainement**. Dieu est bon, infiniment bon, et c'est le propre de la bonté que de se communiquer.

Dieu souverain Bien se communique à Lui-même sa souveraine Bonté depuis toute éternité. Dieu le Père, se connaissant parfaitement, engendre le Verbe ; le Père et le Fils, s'aimant réciproquement d'un amour infini, « spirent » le Saint Esprit. Ces deux éternelles processions sont toute la vie de la Sainte **Trinité**. Depuis toute éternité, le Père rend gloire au Fils, le Fils rend gloire au Père, le Saint Esprit rend gloire au Père et au Fils, le Père et le Fils rendent gloire au Saint Esprit. Dieu n'est pas un donné, un acquis pour Lui-même. Il est éternellement un « donnant ». Il se donne, il se communique à Lui-même.

Non content de se communiquer à Lui-même, le souverain Bien a encore

voulu communiquer souverainement sa nature divine à sa créature. C'est l'unique raison par laquelle saint Thomas d'Aquin (3a, 1, 1) explique la convenance de l'**Incarnation** : « Dieu s'unit à la nature créée de façon à ne former qu'une seule Personne de ces trois réalités : le Verbe, l'âme et le corps ».

Le Verbe de Dieu, qui rend éternellement gloire au Père dans le sein de la Trinité, a voulu que la créature soit rendue participante active de cette communication éternelle de gloire. Et de la manière la plus excellente qui puisse être : par un Sacrifice parfait, l'immolation du Fils de Dieu fait homme sur la Croix.

Le bon Dieu a permis le péché de l'homme (car sans péché, pas de souffrance, pas de mort, donc pas de sacrifice) afin que son Verbe s'incarne et Lui offre le Sacrifice parfait, dans le but de racheter les hommes du péché et, leur communiquant sa propre vie divine par

Une page d'Évangile :

***Même tout donner
n'est pas forcément
suffire...***

Père Nicolas

la grâce, de les rendre participants de l'éternelle communication de gloire au sein de la Trinité.

Le Verbe incarné, vrai Dieu et vrai Homme, est le parfait médiateur entre Dieu et les hommes : Il est le **Prêtre** unique et souverain, de par son Incarnation. Son Sacerdoce n'est donc pas autre chose que cette « souveraine communication du souverain Bien » aux hommes afin que les hommes, tirés du péché par une réparation adéquate et efficace, se trouvent engagés infailliblement dans cette éternelle action par laquelle le Verbe rend gloire à Dieu.

C'est dans une même action que le Christ souverain Prêtre procure le salut aux âmes et la gloire à Dieu. Cette action, l'action suprême du Sacerdoce, c'est le **Sacrifice**.

Toute la vie du Christ sur la terre s'articule autour de son Sacrifice. C'est pour accomplir cette fonction propre-

ment sacerdotale qu'Il est venu ici-bas. Toute la vie publique de Jésus consiste à répandre sur les âmes les bienfaits de son Sacrifice. C'est ainsi que Jésus-Christ exerce son Sacerdoce : Sacrifice d'abord, puis continuation du Sacrifice dans le ministère pastoral. Et tout cela ne fait qu'une seule et même action sacerdotale : **le ministère est le prolongement du Sacrifice.**

Notre Seigneur Jésus-Christ ne fait pas les choses à moitié. Il a offert son Sacrifice de la manière la plus parfaite et la plus excellente : là où le plus petit acte de charité aurait suffi à réparer tous les péchés du monde et à procurer la plus grande gloire à Dieu, le souverain Prêtre a voulu les plus grandes souffrances, les supplices les plus atroces et la mort la plus douloureuse. Parce que c'est pour Lui une intime évidence que parfois même tout donner n'est pas forcément suffire, Jésus-Christ se donne plus que totalement. C'est la souveraine Bonté qui se communique souverainement à ses créatures pour tout ramener à la gloire de Dieu. Ainsi l'enseigne saint Thomas : Notre Seigneur a voulu sa Passion si douloureuse afin que l'homme sache combien Dieu l'aime et qu'il soit ainsi provoqué à l'aimer en retour (3a, 46, 3).

Tout autant qu'à son Sacrifice, le souverain Prêtre se donne totalement à son **ministère pastoral**. Là non plus, Il ne fait pas les choses à moitié. Saint Marc (1, 32-39) nous en rend un éclatant témoignage, en décrivant une seule journée du ministère de Jésus en Galilée.

C'est un jour de sabbat. Toute la journée de Jésus s'est passée à enseigner à la synagogue, à instruire les disciples, à chasser des démons et à guérir des malades. Le soir tombe, mettant fin au repos du sabbat, et chacun sort de chez soi. Notre Seigneur se trouve chez Simon Pierre dont il vient de guérir la belle-mère, et voici que tout Capharnaüm accourt vers Lui, à la porte de la maison.

Il faut souligner cette popularité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Beaucoup, sans doute, venaient à Lui pour voir des miracles, mais c'est surtout le succès de sa **prédication** qui est spectaculaire. Même ses ennemis finiront par reconnaî-

tre que « jamais homme n'a parlé comme cet homme » (Jean 7, 46). Saint Matthieu (7, 29) et Saint Marc (1, 22) nous expliquent la raison d'un tel succès : « Les foules étaient saisies d'admiration pour cet enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité, et non point à la manière des scribes. »

La prédication des scribes et des docteurs de la Loi était plate et d'un moralisme froid : « Rabbi un tel a dit ceci, Rabbi un tel a dit cela ; il faut obéir parce que la Loi le commande... » Ils exigeaient ainsi une obéissance aveugle à la lettre de la Loi, mais restaient incapables d'en expliquer l'esprit. Notre Seigneur, au contraire, ne prêche pas d'abord la morale, mais la doctrine. Toute sa

morale est contenue dans sa doctrine. Verbe éternel, Il vient sur terre raconter les choses du Ciel (Jean 3, 12). Là aussi, sa prédication – œuvre proprement sacerdotale – est une communication de la souveraine Bonté. Jésus-Christ nous révèle qui est Dieu et l'amour de Dieu pour nous : à nous maintenant d'aimer Dieu en retour et de nous comporter en conséquence. Il nous révèle les secrets de Dieu, et nous savons ainsi pourquoi nous devons obéir à ses lois : « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que doit faire son maître, mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jean 15, 15).

Il faut encore admirer le généreux dévouement du souverain Prêtre. L'évangéliste est formel : c'est « toute la ville » qui accourt, et Jésus guérit « tous les malades » et chasse « tous les démons ». Saint Luc (4, 40) souligne même que Jésus prend un soin particulier de chacun. Car Notre Seigneur ne guérit certainement pas seulement les corps, mais

encore et surtout Il guérit chaque âme du péché, lui ouvre les portes du Royaume de Dieu et lui **donne la Foi et la grâce**. Il agit en souverain Prêtre. C'est pourquoi saint Matthieu (8, 17) cite à cet endroit le prophète Isaïe (53, 4) pour montrer cette union entre le ministère de Jésus et son Sacrifice : « Il a pris Lui-même nos infirmités et il s'est chargé de nos maladies. »

Cette miséricorde de Jésus auprès des malades lui a sans doute volé un bonne partie de la nuit. Et pourtant, le lendemain matin, longtemps avant le lever du soleil, Il se retire pour se consacrer à la **prière**. Saint Thomas (3a, 22, 4, ad1) enseigne que la prière n'est pas l'office propre du prêtre et que la prière du Christ pour Lui-même n'était pas un acte de son Sacerdoce. Cependant, toute la vie de Notre Seigneur est portée par sa prière. Son ministère auprès des âmes n'est pas autre chose que la mise en œuvre et la continuation de sa prière. Il ne saurait y avoir de clivage entre la prière personnelle de Jésus et l'exercice de son Sacerdoce. Au contraire, il fallait que Notre Seigneur eût continuellement à l'esprit la contemplation de la gloire de Dieu pour réaliser avec tant d'ardeur la souveraine communication du souverain Bien aux créatures.

Cependant, Notre Seigneur se laisse interrompre dans sa prière. Ses disciples, et saint Pierre en tête, viennent le chercher pour le presser de continuer son ministère auprès des âmes de Capharnaüm. Mais la grandeur d'âme de Jésus dépasse largement les aspirations de ses disciples. Il veut encore se donner, se répandre et communiquer les bienfaits de son Sacerdoce. C'est pourquoi il décide d'entreprendre un voyage à

travers toute la Galilée : « Allons ailleurs, dans les bourgs voisins, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu. » Et Notre Seigneur va continuer dans chacun de ces villages sa **mission** sacerdotale de la même manière qu'il l'a commencée à Capharnaüm, consacrant tout son temps et toute son ardeur à communiquer aux âmes sa Bonté souveraine pour la plus grande gloire de Dieu.



Mission Saint Pie X
Quartier La Peyrie
B.P. 3870
LIBREVILLE—GABON
Téléphone : (241) 76 60 18
Télécopie : (241) 74 62 15

DESTINATAIRE

Comment nous aider ? A la demande de nos lecteurs intercontinentaux nous donnons le numéro de C.C.P où vous pouvez nous aider. **C.C.P. 23038 98 T Paris**, ou envoyer un chèque à l'ordre de la **Mission Saint Pie X** à notre adresse. Merci !

La vie paroissiale

DATES À RETENIR EN FÉVRIER

Mercredi 2 :

La Présentation de Jésus et la Purification de la Sainte Vierge, 2^e cl.
18.30 Bénédiction des cierges, suivie de la Messe chantée

Dimanche 6 :

Dimanche de la Quinquagésime
10.00 Messe chantée suivie de l'adoration des 40 heures (jusqu'à Vêpres)

Lundi 7 – Mardi 8 :

L'Adoration des 40 heures en réparation des péchés commis pendant le carnaval.
8.00 Exposition du T.S. Sacrement jusqu'au soir
18.30 Messe chantée du T.S. Sacrement

Mercredi 9 :

Mercredi des Cendres – début du Carême
18.30 Bénédiction et imposition des cendres, suivies de la Messe chantée
Jeûne et abstinence obligatoire !

Dimanche 13 :

1^{er} Dimanche de Carême
10.00 Messe chantée

Mercredi 16, Vendredi 18,

Samedi 19 :

Les Quatre-temps de Carême
18.30 Messe lue
Jeûne et abstinence conseillés

Dimanche 20 :

2^{ème} Dimanche de Carême
10.00 Messe chantée

Mardi 22 :

La Chaire de Saint Pierre
18.30 Messe chantée

Jeudi 24 :

Saint Matthias, Apôtre 2^{ème} cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 27 :

3^{ème} Dimanche de Carême
10.00 Messe chantée

... et tous les vendredis de carême :

Abstinence obligatoire (comme tous les vendredis de l'année !)
Jeûne conseillé
18.30 Messe lue
19.00 Chemin de croix, avec sermon de carême !

Carnet Paroissial...

XX enfants et XX adultes ont été régénérés par l'eau sainte du baptême, *parmi eux*, jour.

Ont reçu les honneurs des *funérailles*

